

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Maternelle GARBEJAIRE

Adresse : 126 avenue Georges POMPIDOU
06560 VALBONNE

DATE : 19/10/2017

17H30 - 20h15

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires** (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité)

Déléguées de parents d'élèves : - Mme ARMSTRONG Chloé (FCPE)

- Mme BRANCOURT Ophélie (LIPEG)

- Mme CHEVALLIER Samia (FCPE)

- Mme CIVALLERA Caroline (LIPEG)

- Mme TOUZEAU Suzanne (FCPE)

Représentants municipaux : - Mme BRIGNATZ Aurélie

- M DERONT-BOURDIN Gautier

Enseignantes : - Mme BALLUAIS Marie-Pierre

- Mme CASAZZA DEMENGE Martine

- Mme DE ZERBI TACAILLE Laetitia

- Mme FINTZEL Katia (Directrice)

- Mme NEGRO Florence

- **Membres suppléants**

Déléguées de parents d'élèves suppléant : - Mme ABGRALL Christelle (LIPEG)

- Mme PAYRI Carine (LIPEG)

- **Autres personnes présentes**

Membres du périscolaire : - Mme ROUSSEL Fabienne

ATSEM : - Mme LIZET Fabienne

- Mme MAZZINI Bernadette

- **Membres absents** : - Mme LAGET Véronique

- Mme MARIE Martine

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation des participants**
- **Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves**
- **Point sur l'organisation de l'école (effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire, travaux)**
- **Rythmes scolaires**
- **Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école**
- **Exercices de sécurité**
- **Présentation du RASED (si présence de Mme Martine MARIE)**
- **Projet d'école 2016-2019 – Année 2**
- **Projets pédagogiques divers**
- **Sorties scolaires du premier trimestre**
- **Questions diverses**

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Approbation du PV du conseil d'école du 15 juin 2017 par les membres présents ce jour.

1. Présentation des participants :

La réunion débute par un rapide tour de table de présentation des membres du conseil d'école.

2. Synthèse relative aux élections des délégués de parents d'élèves :

Les élections des délégués des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017 de 7h45 à 11h45, suivies du dépouillement, de la rédaction du procès verbal des élections et de sa transmission à l'Inspection Académique entre 12h00 et 13h30 en présence du bureau des élections (voir PV en annexe 1).

Sur les 258 inscrits sur la liste électorale, 87 personnes ont voté, 13 bulletins étaient nuls ou blancs. 74 suffrages ont donc été exprimés, soit un taux de participation de 33,72%.

La liste FCPE a obtenu 3 sièges sur les 6 possibles, avec 51,35% des suffrages et la liste LIPEG a obtenu 3 sièges sur les 6 possibles, avec 48,65% des suffrages.

Les parents élus sont donc les suivants :

Titulaires :

- Mme TOUZEAU Suzanne (FCPE)
- Mme ARMSTRONG Chloé (FCPE)
- Mme CHEVALLIER Samia (FCPE)
- Mme CIVALLERA Caroline (LIPEG)
- Mme BRANCOURT Ophélie (LIPEG)
- Mme JOLY Jocy (LIPEG)

Suppléants :

- M. MONTAGNAT Johan (FCPE)
- Mme MERMIN-CHARFA Imen (FCPE)
- M. GONIN Sébastien (FCPE)

- Mme PAYRI Carine (LIPEG)
- Mme PORTELLI Lauriane (LIPEG)
- Mme ABGRALL Christelle (LIPEG)

3. Point sur l'organisation de l'école

(effectifs, équipe enseignante, ATSEM, organisation périscolaire, travaux) :

EFFECTIFS :

Les effectifs de l'école à ce jour sont les suivants :

51 PS

52 MS

36 GS

Soit un total de 139 élèves

Le déséquilibre entre le nombre de GS et ceux de PS et MS, nous a conduit à une répartition avec deux double-niveaux, afin d'avoir des classes équitablement réparties en nombre d'élèves, qui puissent toutes accueillir encore quelques élèves, le cas échéant.

Le profil des classes est le suivant :

- une classe de PS à 22 élèves
- une classe de PS à 23 élèves
- une classe de PS/MS à 24 élèves (6 PS + 18 MS)
- une classe de MS à 24 élèves
- une classe de MS/GS à 23 élèves (10 MS + 13 GS)
- une classe de GS à 23 élèves

Les effectifs de l'école étant peu élevés, l'école a fait partie en début d'année scolaire des écoles étudiées par l'Inspection Académique pour une fermeture immédiate de classe dès septembre 2017. Finalement l'école n'a pas été touchée, mais les prévisions d'effectifs 2018-2019 seront étudiées de près par la Direction Académique lors des opérations de carte scolaire.

Ces opérations de carte scolaire 2018-2019 ont lieu actuellement, la directrice est en attente des effectifs prévisionnels de petite section par le service éducation de la mairie pour pouvoir procéder aux remontées académiques.

La directrice précise que cette année encore des familles hors commune l'ont déjà sollicitée pour une inscription de leur enfant à la maternelle Garbejaire l'an prochain, dans l'optique d'une scolarisation en section internationale italienne en CP. Elle a évidemment redirigé ces familles vers le service éducation de la municipalité.

ELEVES A BESOINS PARTICULIERS :

Deux élèves bénéficient de la présence d'une AVSI, une dans la classe de PS/MS3, la seconde en classe de MS/GS5. Une troisième élève devait bénéficier d'une AVSI dans la classe de MS4. La notification MDPH la concernant mentionnait 24 heures d'AVSi, mais personne n'a été nommé à ce jour. Notons que la famille de cette élève déménage dans un autre département durant les prochaines vacances scolaires, de ce fait l'élève sera radiée de l'école à compter du 21 octobre 2017.

Quatre élèves de l'école sont porteurs d'un Projet d'Accueil Individualisé : trois pour de l'asthme, un pour des convulsions hyperthermiques.

EQUIPE ENSEIGNANTE ET ATSEM :

L'équipe enseignante reste stable, à l'exception de l'enseignante qui décharge la directrice : Mme Céline GRAZIOLI assume cette fonction et intervient donc cette année les lundis dans la classe GS6.

L'équipe des ATSEM est également stable. Néanmoins Mme DUMAS est actuellement en congé maternité et est remplacée par Mme Stéphanie TEIXERA, qui s'est présentée aux familles des élèves de sa classe lors de la réunion de rentrée parents/enseignante.

La composition de l'équipe enseignante et des ATSEM est donc la suivante :

PS1	Florence NEGRO	Mme Fabienne LIZET
PS/MS2	Véronique LAGET	Mme Ingrid LEFEVRE
MS3	Martine CASAZZA DEMENGE	Mme Anaïs DUMAS Mme Stéphanie TEIXERA
MS/GS4	Marie Pierre BALLUAIS	Mme Alisson CHEMINAT
GS5	Laetitia DE ZERBI TACAILE	Mme Bernadette MAZZINI
GS6	Katia FINTZEL	Mme Daisy CELINI-TOUBI
	Céline GRAZIOLI	

ORGANISATION PERISCOLAIRE

Mme ROUSSEL informe le conseil d'école que l'équipe d'animation a complètement changé cette année à l'exception d'elle-même et de son adjointe Mme Damarys GAILLARD. L'équipe d'animation compte 6 animateurs en maternelle et 4 animateurs en élémentaire. Le TAP restera identique aux années précédentes, sachant qu'aucune activité spécifique ne sera envisagée avant janvier. Mme ROUSSEL précise qu'aucune difficulté n'a été rencontrée à ce jour avec cette nouvelle équipe.

TRAVAUX :

Durant l'été 2017, les peintures des murs et plafonds de la BCD (suite à l'effondrement du plafond en juin 2016), de la salle des maîtres et de la salle des ATSEM ont été réalisées. Le conseil d'école en remercie la municipalité.

La directrice insiste à nouveau sur le fait qu'une zone de la cour des grands est dangereuse de part l'état du revêtement au sol, dalle en béton apparente avec des arêtes tranchantes. Ce danger au caractère urgent est signalé dans le DUER de l'école depuis septembre 2016. La mairie prend note de cette demande prioritaire, mais ne peut donner de date pour les travaux. Ils pourraient se faire en même temps que les travaux prévus sur les espaces extérieurs.

Pour information le groupe scolaire Garbejaire a fait l'objet d'une inspection de la part de l'Inspectrice Santé et Sécurité du Rectorat de Nice ce lundi 16 octobre. Après inspection des différents registres sécurité du groupe scolaire, l'inspectrice a visité les locaux des deux écoles avec les directrices.

Les divers points de vigilance suite à cette inspection feront l'objet d'un rapport transmis à l'IEN de circonscription et à la municipalité.

4. Rythmes scolaires

Le ministre de l'Education Nationale autorisait un retour à la semaine à 4 jours de classe dès la rentrée 2017. La municipalité a fait le choix de rester à 4 jours et demi pour l'année scolaire 2017-2018, afin de prendre le temps de consulter les divers partenaires de l'école (parents, enseignants, associations, agents municipaux...) sur la question du rythme hebdomadaire.

M. DERONT-BOURDIN précise que d'une part "la municipalité a signé un contrat de maintien à la semaine à 4 jours et demi de 2018 à 2020" et d'autre part "la semaine à 4 jours de 2009 à 2013 avait un caractère dérogatoire pour la commune de Valbonne". Il ajoute qu'une enquête a été réalisée l'an passé auprès des différents acteurs (enfants, enseignants, agents municipaux, intervenants et parents) sur les TAP et rythmes des enfants, dans le cadre de l'évaluation du Projet Educatif Territorial (PEDT).

Concernant la consultation des divers partenaires de l'école sur la question des rythmes scolaires, M. DERONT-BOURDIN informe le conseil d'école que **3 réunions du comité technique de pilotage du PEDT** se dérouleront durant l'année scolaire, les 2 premières dans chaque école, la troisième en plénière avec toutes les écoles réunies :

1^{ère} réunion entre mi-novembre et mi-décembre: état des lieux, présentation de la démarche ;

2^{ème} réunion entre mi-janvier et mi-février ;

3^{ème} réunion en mai: plénière réunissant les comités de toutes les écoles.

Ces réunions seront l'occasion de faire un point avec la municipalité sur l'organisation des travaux concernant le rythme de l'enfant. La participation de toutes les parties prenantes est souhaitée. L'objectif de la mairie est le **bien-être de l'enfant**, sans considérations financières ou organisationnelles. M. DERONT-BOURDIN précise que **la question des rythmes scolaires se pose indépendamment de l'organisation de TAP**. Ces réunions doivent permettre de dégager un « **consensus** », même si les avis diffèrent entre écoles et qu'on ne pourra pas satisfaire tout le monde.

La mairie souhaite aussi organiser une **grande réunion type « colloque », pour tous les parents**, avec des intervenants extérieurs très divers pour nourrir le débat. L'inspectrice sera également consultée.

M. DERONT-BOURDIN confirme les propos de la directrice selon lesquels : légalement l'instance en charge de voter un maintien à la semaine à 4 jours et demi ou un retour à la semaine de 4 jours est bien le **conseil d'école**. Suite au processus de consultation, le vote en conseil d'école ne devrait être qu'une formalité.

Les associations de parents d'élèves ont consulté les parents d'élèves récemment sur la question via un **sondage** comportant 3 questions, donné en annexe 2. Les délégués de parents présentent les résultats : en 48 heures, 170 parents sur les 258 parents d'élèves de l'école ont répondu à ce sondage. Sur les 145 réponses analysables:

- 42% des parents se sont prononcés pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi,
- 53,8% des parents se sont prononcés pour un retour à la semaine à 4 jours avec ou sans TAP le mercredi matin,
- 2,8% des parents se sont prononcés pour un retour à la semaine à 4 jours uniquement si le TAP était conservé le mercredi matin.

Précisions apportées par les Délégués de Parents d'élèves FCPE présents au conseil d'école:

- Les résultats de ce sondage, réalisé dans l'urgence, doivent être interprétés avec précautions: il est toujours difficile de formuler les questions de façon objective et ce sondage n'était accompagné d'aucun élément de contexte, ce qui explique que certains parents ont eu des difficultés à bien interpréter les questions. En outre, il est apparu lors des discussions, que ce sondage ne répondait pas à une demande de la mairie, contrairement à ce que les parents d'élèves avaient compris (bien que cela soit clairement précisé sur le sondage). Si sondage il devait y avoir, il serait mis en place à l'issue des travaux préparatoires et co-construit avec les différents partenaires.

- Lors des discussions, des arguments ont été présentés sur les bienfaits des différents rythmes scolaires: selon plusieurs études, les matinées sont plus favorables aux apprentissages, ainsi que des journées plus courtes ; ne pas avoir classe le mercredi permet d'éviter une fatigue accrue le jeudi. Ces discussions devraient se poursuivre lors des réunions PEDT.

- M. DERONT-BOURDIN et Mme BRIGNATZ ont évoqué quelques résultats issus du **questionnaire PEDT réalisé l'an passé**. Il en ressort que beaucoup d'enfants font encore des activités extérieures au même rythme qu'avant le passage au 4 jours et demi (maternelles et élémentaires confondus). La fatigue constatée chez les enfants pourrait aussi être liée à cette suractivité ou/et à un coucher trop tardif. Les parents d'élèves seraient très intéressés par les résultats de cette enquête.

- À Antibes, où enseignait Mme FINTZEL auparavant, avant le passage à la semaine à 4 jours et demi en 2013, seuls 17% des élèves scolarisés participaient au **centre de loisirs le mercredi**, les parents ayant préféré d'autres modes de garde sur la journée complète (par exemple par la famille). Mme BRIGNATZ indique que ce n'est pas le cas à Garbejaire :130 enfants fréquentaient le centre de loisirs le mercredi avec la semaine de 4 jours (50 en maternelle), mais il n'y en a plus que 80 maintenant. Le passage à 4 jours et demi a en outre permis la reprise d'activités de certains parents.

5. Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école est rappelé aux membres du conseil d'école. Des modifications sont proposées concernant:

- les retards (démarche à suivre en cas de retard **exceptionnel** d'un élève du fait de la suppression du poste d'assistante de direction).
- les horaires des APC (se déroulant sur la pause méridienne depuis le début de l'année scolaire avec l'accord de l'inspection et de la municipalité)

Le règlement incluant ces modifications (voir annexe 3) est voté à l'unanimité des personnes représentées au conseil d'école, il est donc entériné pour l'année scolaire 2017-2018 lors de ce conseil et sera diffusé aux familles dès le début

du mois de novembre.

6. Exercices de sécurité

Le DASEN a demandé que 7 exercices de sécurité soient réalisés au cours de l'année scolaire : trois évacuations, une mise à l'abri due à la présence d'un nuage toxique, une simulation de séisme, deux simulations d'intrusion ; une évacuation, une simulation d'intrusion et l'exercice relatif au séisme devant être effectués durant la première période scolaire (du 4/09/2017 au 20/10/2017).

EVACUATION :

Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 25 septembre 2017. Il concernait l'ensemble du groupe scolaire. L'exercice s'est bien déroulé, les consignes du PPMS ont été respectées et aucune erreur n'est à déplorer. Quelques remarques consécutives à cet exercice ont été remontées par les 2 directrices (voir fiche bilan d'évacuation donnée en annexe 4).

ALERTE INTRUSION :

Un exercice alerte intrusion a eu lieu mercredi 4 octobre 2017. Il concernait là encore l'ensemble du groupe scolaire. Pour la maternelle Garbejaire il s'est déroulé exactement de la même façon que les exercices de ce type simulés les années précédentes. Les élèves sont restés confinés dans leur classe avec leur enseignante et leur ATSEM. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves sont restés très calmes. Deux types de difficultés ont été remontées : le signal d'activation du processus n'est pas adapté, des rideaux et/ou des stores sont toujours manquants notamment sur certaines portes vitrées (voir fiche bilan exercice intrusion donnée en annexe 5). Les délégués de Parents d'élèves notent que la mairie permet aux enseignantes de faire des propositions sur les possibles systèmes d'alerte.

SIMULATION SEISME :

Un exercice de simulation d'un séisme a enfin été effectué le lundi 16 octobre 2017, sous la forme d'une secousse ressentie d'une durée d'une minute suivie d'une évacuation. L'exercice s'est bien déroulé, les élèves se sont protégés selon les modalités précisées dans le PPMS de l'école et ont ensuite évacué les lieux dans le calme (voir fiche bilan exercice séisme donné en annexe 6)

7. Présentation du RASED (si présence de Mme Martine MARIE ou Mme Magali GEORGES) :

Aucun membre du RASED étant présent à ce conseil, la directrice présente rapidement la structure RASED composée d'une psychologue scolaire, Mme DUCOUSSO, d'un maître G spécialisé dans l'aide face aux difficultés comportementales, Mme MARIE, et d'un maître E spécialisé dans l'aide face aux difficultés scolaires, Mme GEORGES. Un document descriptif du RASED est donné en annexe 7 de ce rapport.

Deux élèves de la maternelle ont été évoqués pour un suivi par le maître G (difficultés comportementales) lors de la rencontre RASED/enseignantes de début d'année. Le suivi des élèves en question a pris du retard néanmoins Mme MARIE, maître G, commencera le suivi de ces deux élèves de grande section dès le mois de novembre 2017.

Deux autres élèves ont été évoqués pour un suivi par le maître E (difficultés scolaires), ils devraient bénéficier de ce suivi à partir de la période 3 (janvier 2018).

8. Projet d'école 2016-2019 - Année 2:

Nous entrons dans la deuxième année du projet d'école intitulé "Vivre et réussir ensemble tout en protégeant la planète" adopté en conseil d'école l'an dernier.

Les actions qui seront menées cette année dans le cadre du projet d'école seront les suivantes :

- Des tabliers pour mieux vivre ensemble (poursuite d'une action de l'an dernier – fiche action consultable en annexe 8)
- Que faisons nous des déchets ? – Année 2 (poursuite d'une action de l'an dernier – fiche action consultable en

annexe 8)

- Rallye lecture 'Ecocitoyenneté et tri de déchets' (nouvelle action – fiche action consultable en annexe 8)
- Osons l'osier (nouvelle action – fiche action consultable en annexe 8)
- L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas (nouvelle action – fiche action consultable en annexe 8)

9. Projets pédagogiques divers

Projet Musique 'Musique et Mouvement'

Ce projet a pour objectif principal de faire vivre la musique en utilisant le corps comme moyen d'expression. Les principaux axes de ce projet sont la motricité, l'écoute, les activités individuelles et collectives et l'expression corporelle. Le projet a débuté le 06/10/2017, à raison d'une séance de 45 minutes par quinzaine dans chaque classe et se poursuivra jusqu'au 09/02/2017.

Projet de sensibilisation à la langue italienne :

Ce projet s'organise autour d'interventions hebdomadaires de 45 minutes pendant un semestre dans chaque grande section (comprenant des rituels en italien, des jeux en Italien, des lectures d'albums jeunesse en italien) combinées à de brèves séances quotidiennes de réécoute d'albums de littérature jeunesse enregistrés sur CD ou DVD. Les séances débiteront le 17/11/2017 et se poursuivront jusqu'au 16/02/2018.

10. Sorties scolaires du premier trimestre

Cinéma 'Les visiteurs du soir' :

Mardi 17 octobre, toutes les classes de l'école ont participé à une sortie au cinéma 'Les visiteurs du soir' à Valbonne. Dans le cadre du projet d'école, les élèves ont assisté à une séance de cinéma composée de films d'animation sur le thème de l'écologie et du développement durable.

Festival Infantillages :

Dans le cadre du festival "Infantillages" organisé par la commune de Valbonne, 4 classes de l'école assisteront à un spectacle de théâtre, ombres et marionnettes « Attends je joue ! » présenté par la compagnie Miranda le mercredi 29 novembre 2017. Les 2 autres classes assisteront à un spectacle de marionnettes « Le loup qui voulait être un mouton » présenté par la compagnie Ladgy Prod le vendredi 1er décembre 2017. Les deux spectacles se dérouleront dans la salle de spectacle du Pré des Arts à Valbonne.

Spectacle de Noël : Organisation en cours

11. Questions diverses :

Père Noël 2017 :

L'école souhaite organiser une visite du Père Noël, avec distribution de cadeaux pour les élèves à usage dans la classe, suivi d'un goûter de Noël dans l'après-midi. A ces fins nous aurions besoin d'un Père Noël qui interviendrait pour distribuer les paquets aux classes entre 9h00 et 11h30. Compte tenu de toutes les contraintes d'absences régulières d'élèves bénéficiant de prises en charge extérieures et d'interventions de partenaires extérieurs dans l'école, la date envisagée est le mardi 19 décembre 2017.

Cartes de Noël :

Dès le début du mois de décembre, l'opération 'Cartes de Noël' sera reconduite, afin de nous permettre de subventionner une partie de l'intervention de l'association l'Oseraie du possible durant le second trimestre de l'année 2017-2018.

Informations concernant la restauration scolaire:

- La conférence interactive 'Qu'y a-t-il vraiment dans notre assiette ?' se déroulera le 27 octobre 2017 à 18h30 au Pré des Arts

- Trois commissions restauration auront lieu durant l'année scolaire (dates communiquées ultérieurement)
- La rénovation du self du groupe scolaire aura lieu durant les vacances scolaires de Toussaint.

Vacances scolaires :

La semaine de rentrée suivant les vacances de printemps comporte 2 jours fériés : mardi 8 mai et jeudi 10 mai (Ascension). Pour éviter une semaine « à trous », certaines académies de la zone B ont retardé le début des vacances (vacances du mercredi 25 avril au dimanche 13 mai). La mairie fait savoir qu'elle a reçu des informations de la part de la Direction Académique, selon lesquelles les dates des vacances de Pâques ne seront pas modifiées dans l'académie de Nice et qu'elles auront bien lieu **du samedi 21 avril au dimanche 6 mai 2018**.

La séance est levée à 20h00. La prochaine réunion du conseil d'école est fixée au jeudi 22 février 2018 à 17h30.

Liste des annexes :

Annexe 1 : PV des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'Ecole

Annexe 2 : Sondage des associations de parents d'élèves concernant les rythmes scolaires

Annexe 3 : Proposition de règlement intérieur 2016-2017

Annexe 3 : Fiche bilan d'exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS

Annexe 4 : Fiche bilan d'exercice d'alerte intrusion dans le cadre du PPMS

Annexe 5 : Fiche bilan d'exercice de simulation de séisme dans le cadre du PPMS

Annexe 6 : Document de présentation du RASED

Annexe 7 : Fiches actions du projet d'école pour l'année 2017-2018

Fait à VALBONNE , le 19/10/2017

Le Président du Conseil d'Ecole :

Mme FINTZEL Katia

Le Secrétaire de séance :

Mme FINTZEL Katia